

Évaluations statistiques

Statistiques annuelles 2010, analyses pour l'ensemble de la Suisse









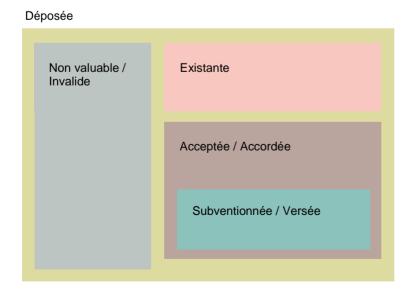
Remarques préliminaires

Lancé avec succès le 4 janvier 2010, le Programme Bâtiments durera dix ans. Il se compose de deux parties:

- Un volet commun à toute la Suisse qui subventionne des mesures d'assainissement énergétique portant sur l'enveloppe des bâtiments. Cette partie du programme dispose de 133 millions de francs par an provenant de la taxe sur le CO2.
- Des programmes cantonaux supplémentaires et variables selon le canton pour la promotion des énergies renouvelables, la récupération de chaleur et l'amélioration des installations techniques des bâtiments. Ce volet du programme dispose d'un montant maximum de 67 millions de francs provenant de la taxe sur le CO2, que les cantons doivent compléter par un montant au moins équivalent.

En 2010, ces deux parties du programme ont bénéficié de subventions fédérales et cantonales totalisant plus de 300 millions de francs. Le présent rapport traite uniquement du premier volet du Programme Bâtiments (enveloppe des bâtiments). Les chiffres relatifs aux programmes supplémentaires cantonaux seront publiés au deuxième semestre 2011. Les statistiques présentées dans ce rapport se basent sur les informations fournies dans les formulaires de demande saisis dans le système de gestion des informations (MIS) ainsi que sur les évaluations effectuées sur la base du site Internet et par le service de presse.

Ce rapport comprend toutes les demandes déposées et transférées dans MIS par les centres de traitement (cf. illustration ci-dessous). Les demandes déposées se répartissent en trois catégories : déjà acceptées, non encore traitées (statut MIS «Demande existante») et non valables. Les demandes non valables sont généralement celles qui ne remplissent pas les exigences du Programme Bâtiments ou qui ont été retirées par leur requérant. Parmi les demandes acceptées, il y a aussi des projets déjà exécutés pour lesquels les subventions ont été versées.





Principaux résultats

L'essentiel des statistiques annuelles en un coup d'œil:

- Fin 2010, le nombre de demandes dépassait les attentes: 29'307 demandes déposées, pour un montant de subventions de 244 millions de francs. Ce résultat dépasse largement les prévisions. Sur la base d'expériences réalisées avec d'autres programmes de subventionnement, la Confédération et les cantons avaient prévu entre 12'000 et 16'000 demandes par an. A la fin de l'année, 26'088 demandes avaient été acceptées, totalisant un montant de subventions de 204 millions de francs. En 2010, près de 20 millions de francs ont été versés sur les 133 millions de francs disponibles pour les mesures d'assainissement de l'enveloppe des bâtiments.
- Le montant des subventions accordées s'élève à 204 millions de francs, dépassant nettement les 133 millions annuellement disponibles. Pour garantir des liquidités suffisantes pendant les dix ans que durera le programme et optimiser son effet sur le CO₂, la Confédération et les cantons ont décidé de procéder à des adaptations légères du programme.
- Les subventions accordées en 2010 permettront d'assainir énergétiquement une surface totale de quelque 5 millions de mètres carrés, dont presque 820'000 de mètres carrés de fenêtres, plus de 1,8 million de mètres carrés de toitures et près de 1,45 million de mètres carrés de murs extérieurs.
- Le montant des subventions pour l'assainissement de fenêtres est en moyenne peu élevé, contrairement à celui destiné à l'assainissement des toits. Les demandes portant sur un seul élément de construction concernent, dans les deux tiers des cas, des fenêtres.
- La plupart des demandes ont été déposées par des particuliers pour leur maison individuelle ou mitoyenne. Le montant des subventions par demande est en général plus élevé dans le cas des demandes d'assainissement pour des immeubles ou d'autres objets immobiliers. Ces objets de plus grande taille appartiennent souvent à des personnes morales, aux pouvoirs publics ou à des institutions mixtes (semi-publiques).
- Près des trois quarts des demandes concernent l'assainissement de bâtiments chauffés par des énergies fossiles et pour lesquels la réduction d'émissions de CO₂ par kilowattheure économisé est la plus élevée.
- Les visites du site Internet, le nombre de formulaires de demande téléchargés et la présence dans les médias ont baissé au cours de l'année. Ceci découle du fait qu'une communication proactive avec la presse a eu lieu seulement au moment du lancement du programme en janvier et de la conférence de presse en mars. Le programme est par ailleurs bien connu parmi les groupes cibles.



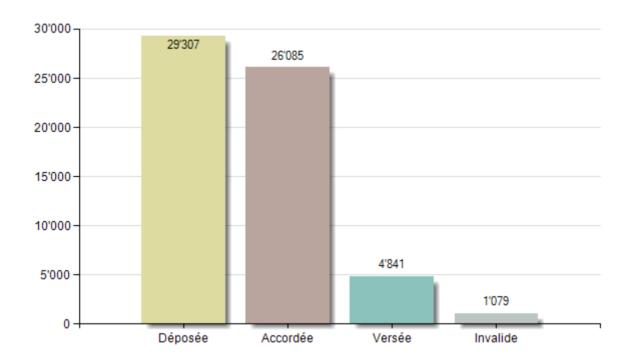
Nombre et montant des demandes

Ce chapitre offre d'abord un aperçu des demandes reçues au cours de l'année 2010 et des subventions accordées et versées qui leur sont liées. Il présente ensuite des évaluations détaillées sur différents thèmes.

Aperçu

Nombre de demandes

Année 2010, Suisse

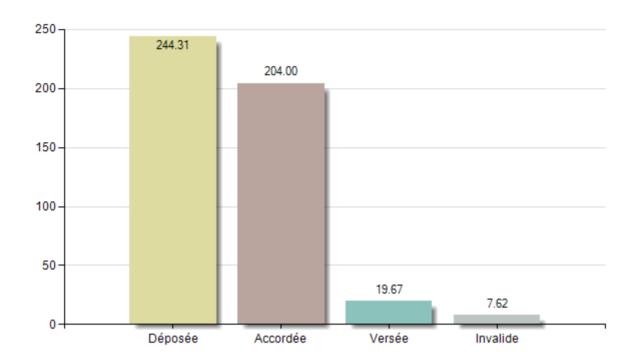


En 2010, 29'307 demandes ont été déposées sur l'ensemble du pays et saisies dans MIS. 26'085 d'entre elles ont été examinées et acceptées par les centres de traitement. Les maîtres d'ouvrage disposant d'une période de deux ans à partir de la date d'octroi d'une subvention pour exécuter les mesures d'assainissement, le versement de la subvention peut être retardé en conséquence. 4'841 demandes ont été subventionnées à ce jour. 1'079 demandes ne remplissaient pas les exigences minimales du Programme Bâtiments ou ont été retirées par leur requérant.



Montant total des subventions, en millions de francs

Année 2010, Suisse

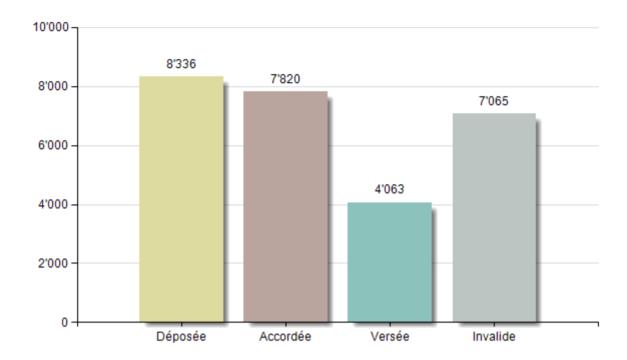


Le montant des subventions des demandes déposées s'élève à 244 millions de francs. Fin décembre 2010, le montant des subventions accordées s'élevait à 204 millions de francs. A ce jour, 20 millions de francs ont été versés.



Montant moyen des subventions par demande, en CHF

Année 2010, Suisse



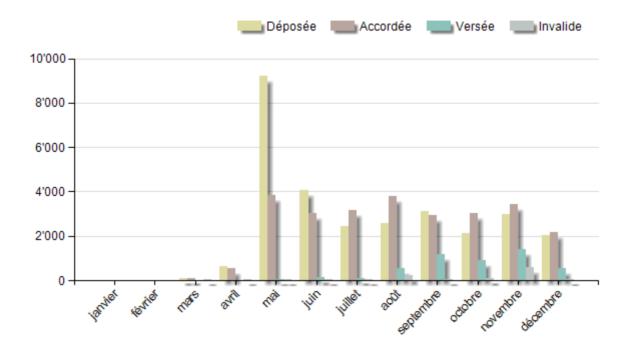
Le montant moyen des subventions des demandes déposées s'élève à un peu plus de 8'300 francs, celui des demandes acceptées à quelque 7'800 francs. Ces montants sont inférieurs à ceux figurant dans le rapport du 1er semestre (soit 8'813 francs et 8'156 francs).

Le montant moyen des subventions versées est nettement plus bas, puisqu'il s'élève à 4'063 francs. Ceci s'explique par le fait que ce sont surtout les petits projets, le simple remplacement de fenêtres notamment, qui peuvent être exécutés rapidement. Comparativement à la situation au 30 juin (2'824 francs), le montant moyen versé a en revanche nettement augmenté, ce qui signifie que des projets déjà plus importants avaient été terminés à la fin de l'année 2010.



Nombre de demandes saisies dans MIS, par mois

Année 2010, Suisse



	Déposée	Accordée	Versée	Invalide
Janvier	0	0	0	0
Février	0	0	0	0
Mars	101	80	0	3
Avril	636	565	0	6
Mai	9'212	3'837	16	6
Juin	4'074	3'036	136	22
Juillet	2'436	3'143	99	52
Août	2'575	3'811	544	250
Septembre	3'129	2'929	1'175	13
Octobre	2'141	3'050	886	97
Novembre	2'965	3'452	1'426	589
Décembre	2'038	2'182	559	41

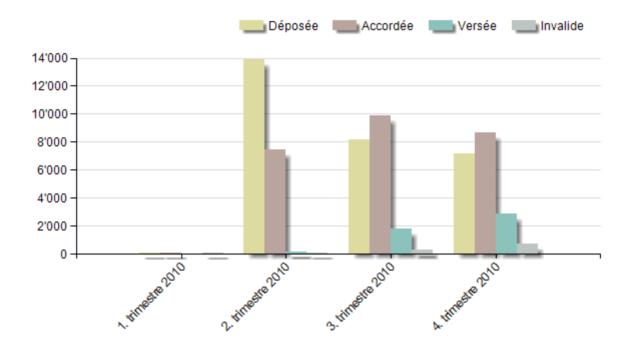
Les données peuvent être saisies dans MIS depuis mars 2010. Certains cantons n'ont cependant adhéré au système qu'en avril, mai voire juin. Les demandes déposées antérieurement ont été réunies et saisies en une fois dans MIS, ce qui explique le pic enregistré dans cette catégorie en mai.

Le nombre de demandes déposées s'est stabilisé à un niveau élevé au cours du second semestre. La quantité de demandes examinées par mois s'est aussi avérée relativement stable. En raison des vacances, le nombre de demandes déposées a baissé durant les mois d'octobre et de décembre. Une augmentation constante a été observée dans le nombre de versements tout au long du deuxième semestre.



Nombre de demandes saisies dans MIS, par trimestre

Évaluations trimestrielles depuis le lancement du programme, Suisse



Trimestre	Déposée	Accordée	Versée	Invalide
1er trimestre 2010	101	80	0	3
2e trimestre 2010	13'922	7'438	152	34
3e trimestre 2010	8'140	9'883	1'818	315
4e trimestre 2010	7'144	8'684	2'871	727

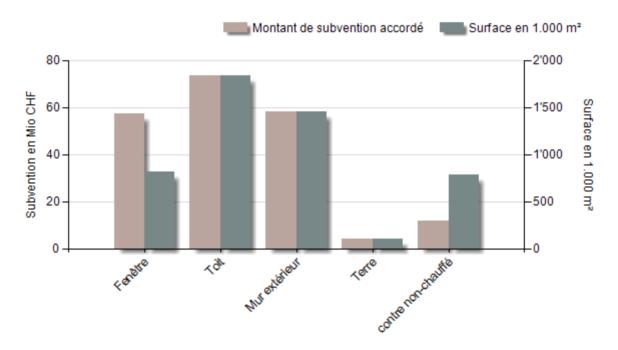
Ce graphique met en évidence la stabilité du nombre des demandes déposées. Si l'on tient compte du fait que les demandes déposées durant le deuxième trimestre incluent celles du premier trimestre, leur nombre varie entre 7'000 et 8'100 par trimestre.



Analyse détaillée

Montants des subventions accordées par éléments de construction

Année 2010, Suisse: les montants figurant dans le tableau ci-dessous sont calculés à partir des indications relatives aux surfaces. Comme les données ont été arrondies, de légères différences avec les montants effectivement accordés sont donc possibles.



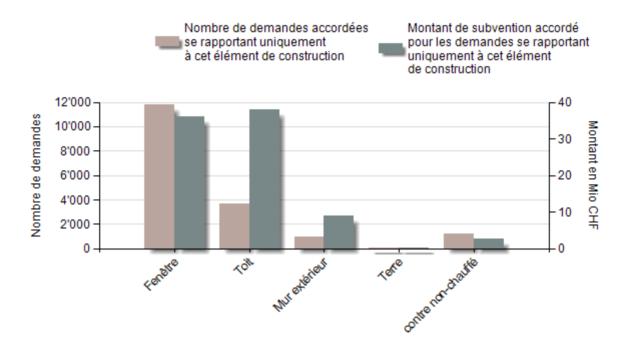
Élément de construction	Montant des subventions, en Mio CHF	Surface en 1.000 m ²
Fenêtre	57.32	818.86
Toit	73.30	1'832.42
Mur extérieur	57.95	1'448.69
Terre / Mur enterré	4.01	105.93
Contre non-chauffé	11.75	783.37

Le graphique montre qu'en termes de surface, ce sont les toits et les murs extérieurs qui sont le plus assainis; les mesures d'isolation des murs enterrés sont peu importantes. En ce qui concerne les subventions versées, le remplacement de fenêtres constitue un poste important en raison du montant élevé par mètre carré (70 francs). Les assainissements de parois adjacentes à des locaux non chauffés ne représentent par contre qu'une petite partie des montants.



Nombre de demandes accordées pour un seul élément de construction

Année 2010, Suisse: évaluation des demandes pour des mesures isolées (rénovation d'un seul élément de construction).



Élément de construction	Nombre de demandes	Montant des subventions, en Mio CHF	Subvention moyenne par demande, en CHF
Fenêtre	11'789	36.13	3'065
Toit	3'629	37.95	10'458
Mur extérieur	975	8.87	9'095
Terre / Mur enterré	42	0.26	6'110
Contre non-chauffé	1'164	2.52	2'165

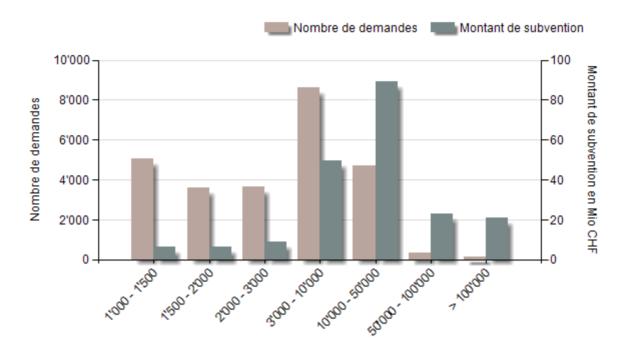
Parmi les demandes qui ne concernent qu'un élément de construction, le remplacement de fenêtres est le plus fréquent, puisqu'il représente près de 67% de toutes les demandes portant sur des mesures isolées. Si l'on prend en compte l'ensemble des demandes acceptées en 2010, les projets qui se limitent au remplacement de fenêtres représentent 45%.

Les demandes portant uniquement sur l'isolation d'un toit sont moins nombreuses que celles relatives au seul remplacement de fenêtres. Le montant moyen des subventions accordées aux premières étant près de trois fois supérieur à celui des secondes, le total des subventions accordées pour les assainissements de toiture est considérable, puisqu'il s'élève à près de 38 millions de francs.



Nombre de demandes accordées, comparé avec montant des subventions

Année 2010, Suisse: classement des demandes en fonction du montant des subventions.



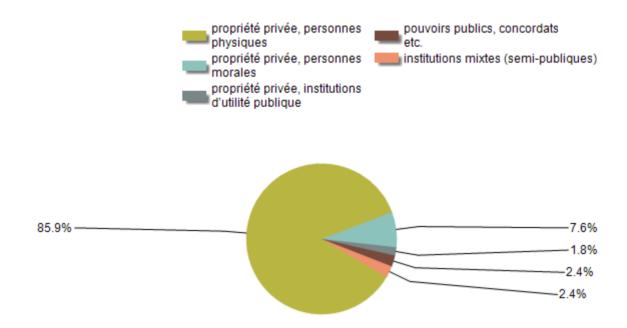
	Nombre de demandes	Montant des subventions, en Mio CHF
1'000 - 1'500	5'064	6.25
1'500 - 2'000	3'580	6.21
2'000 - 3'000	3'665	8.88
3'000 - 10'000	8'615	49.72
10'000 - 50'000	4'698	88.99
50'000 - 100'000	332	22.74
> 100'000	127	21.20

Le montant des subventions de la plupart des demandes n'atteint pas 10'000 francs. La majorité des demandes acceptées ont reçu une subvention s'établissant entre 3'000 et 50'000 francs. Si 47% des demandes ont reçu moins de 3'000 francs, elles ne représentent que 10% du montant total. Quant aux demandes les plus élevées (> 50'000 francs), elles correspondent à plus de 20% du montant total, pour à peine 2% du nombre de demandes.



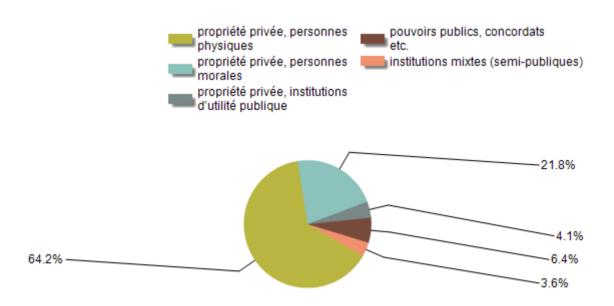
Nombre des demandes accordées, par type de propriétaire

Année 2010, Suisse



Subventions accordées, par type de propriétaire

Année 2010, Suisse



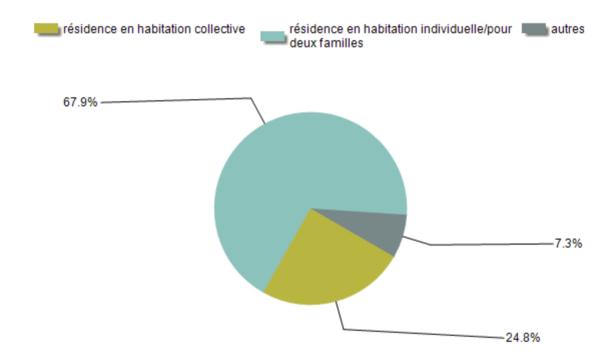
86% des demandes acceptées concernent des objets immobiliers appartenant à des personnes physiques (propriété privée). Le montant des subventions accordées pour cette catégorie de demandes ne représente en revanche que 64% du total. La situation s'inverse dans le cas des demandes déposées par des personnes morales: ici, la part des subventions (22%) est nettement



supérieure à celle du nombre de demandes (7,6%). On peut en déduire que les projets soumis par des personnes morales (mais aussi des institutions d'utilité publique, des pouvoirs publics et des institutions mixtes) sont en général plus amples que ceux déposés par des personnes physiques.

Nombre des demandes accordées, par type d'utilisation

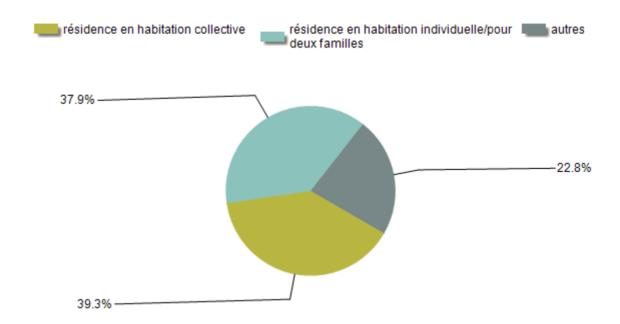
Année 2010, Suisse: la catégorie «autres» regroupe les écoles, les salles de sport, les bâtiments à usage commercial et industriel ainsi que les bâtiments administratifs et autres bâtiments publics (hôpitaux, locaux de réunion, etc.).





Montant des subventions accordées, par type d'utilisation

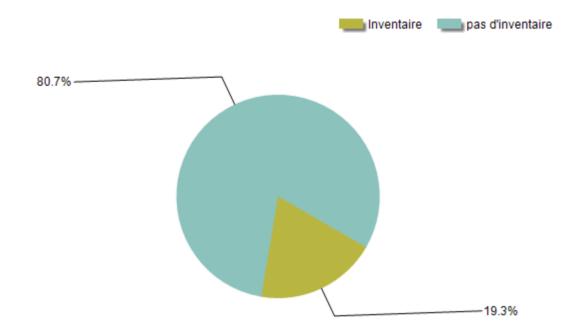
Année 2010, Suisse



Près de 70% des demandes acceptées concernent l'assainissement de maisons individuelles ou mitoyennes. Le montant des subventions pour les immeubles d'habitation et les autres objets immobiliers est plus élevé puisque, en données absolues, leurs surfaces extérieures sont plus importantes.



Nombre des demandes accordées portant sur des bâtiments protégés (inventaire) Année 2010, Suisse

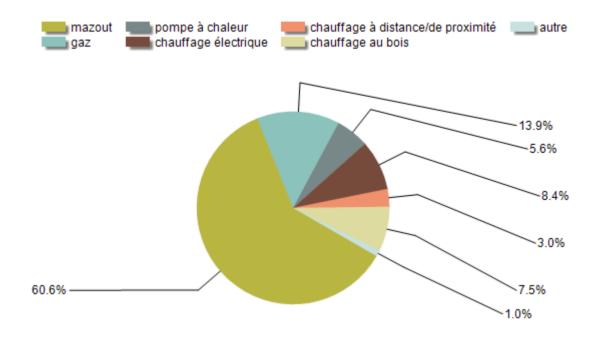


Les bâtiments et les éléments de construction protégés figurent dans un inventaire fédéral, cantonal ou communal et y sont enregistrés en tant qu'objets d'importance «nationale» ou «régionale» ou sont déclarés protégés par une autorité officielle. Près d'un cinquième des bâtiments est déclaré comme protégé. Dans ces cas-là, si un justificatif atteste que les valeurs U prescrites ne sont pas atteignables, des allègements peuvent être accordés.



Nombre des demandes accordées, par agent énergétique

Année 2010, Suisse



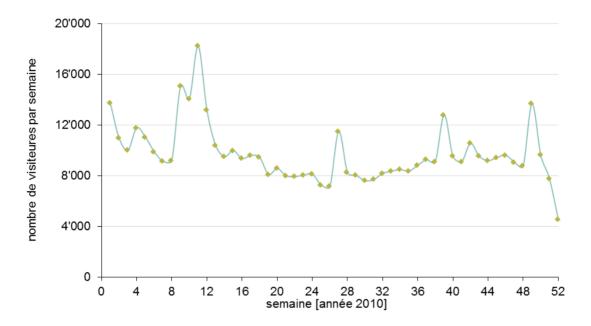
Près des trois quarts des demandes concernent des bâtiments chauffés par des énergies fossiles (mazout, gaz). C'est pour ce type de bâtiments que la réduction d'émissions de CO₂ par kilowattheure économisé est la plus grande. Environ 8% des requérants chauffent leur objet immobilier à l'électricité et quelque 16% au moyen d'énergies renouvelables, dès avant l'assainissement.



Analyse du site Internet

Nombre de visiteurs par semaine

Année 2010, Suisse

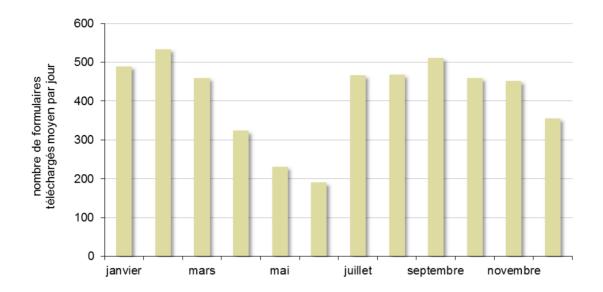


Le nombre de visites du site Internet www.leprogrammebatiments.ch (dans les trois langues) s'est avéré stable, affichant une légère baisse durant la période estivale (vacances). Le nombre élevé de visiteurs en janvier et mars s'explique par la communication intensive faite à ces mêmes moments (communiqué de presse à l'occasion du lancement du programme, conférence de presse, présence dans les foires, lettre d'information, etc.) L'envoi des lettres d'information a chaque fois provoqué une montée en flèche du nombre de visiteurs (mars, juillet, septembre et décembre). La participation à diverses foires au cours de l'automne a également engendré une augmentation du nombre des visites. Au total, le site a été consulté à plus de 500'000 reprises en 2010.



Nombre de formulaires de demande téléchargés, en moyenne par jour

Année 2010, Suisse



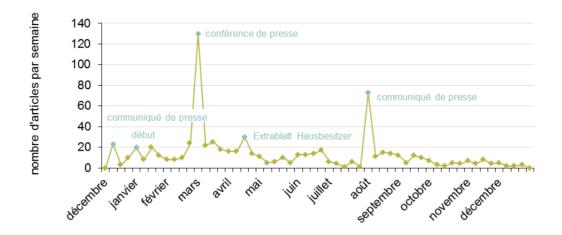
Le nombre de formulaires de demande téléchargés a diminué vers le milieu de l'année, pour atteindre son niveau le plus bas en juin. Durant le second semestre, le nombre moyen de téléchargements quotidiens était d'environ 450. Un léger recul a été observé en décembre. Au total, 230'000 formulaires ont été téléchargés en 2010.



Analyse de la présence médiatique

Nombre d'articles et d'interventions dans les médias

Année 2010, Suisse



Au total, le Programme Bâtiments a fait l'objet de 737 interventions médiatiques au cours de l'année 2010. Le Programme Bâtiments a été présent dans les médias tout au long de l'année. Comme le montre le graphique, les interventions ont fortement augmenté à la suite de la conférence de presse du 5 mars. La présence médiatique a ensuite diminué d'avril à juin, le centre national de prestations n'ayant pas engagé de mesure de communication proactive visàvis des médias durant cette période. L'évolution quantitative des dépôts de demandes montre que le programme était suffisamment connu par les acteurs concernés. La présence médiatique est ensuite repartie à la hausse dans le courant du mois d'août, à la publication des résultats semestriels. Cette attention des médias n'a cependant provoqué qu'une légère augmentation du nombre des visites sur le site Internet et des téléchargements, comme le montrent les graphiques précédents.